

Domaine Sciences Humaines et Sociales, Mention Services aux Collectivités, Développement et protection du patrimoine culturel, Spécialité Guide-Conférencier

RNCP24793 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	342p
Code(s) ROME	G1201, K1602, E1108
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université de Strasbourg

<http://www.unistra.fr>

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Cette formation vise à développer chez l'étudiant diverses compétences :

- commenter des itinéraires par un guidage linéaire ;
- commenter des visites pédestres et des visites de musées ;
- concevoir ces itinéraires et ces visites ;
- créer des sentiers ou chemins ou routes thématiques ;
- élaborer une documentation touristique relative à un centre d'intérêt ;
- développer des animations culturelles susceptibles de valoriser un territoire portant un intérêt culturel du domaine des arts, de la géologie, de l'histoire, des sciences, de l'industrie ;
- accueillir, encadrer et guider un groupe de visiteurs présents dans la zone géographique concernée pendant un ou plusieurs jours.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Dans le respect des objectifs fixés par le référentiel pédagogique décrit dans l'annexe « Compétences de la LP guide-conférencier » et de la réglementation légale et conventionnelle, le diplômé maîtrise des compétences et des capacités d'ordres scientifiques, théoriques et professionnelles :

- Scientifiques : connaissance des lieux culturels, des grands courants artistiques, littéraires et historiques, maîtrise des langues.
- Théoriques : interprétation et médiation d'oeuvres, de monuments et de sites, maîtrise des situations de communication, méthodologie d'évaluation, de valorisation et d'exploitation des différentes composantes du patrimoine.
- Professionnelles : capacité à appréhender les situations spécifiques, connaissance publics spécifiques : le handicap, connaissance de la sociologie du tourisme, des attentes des clientèles, de la législation de la pratique, maîtrise des techniques de guidage et d'animation, conception de projet de guidage.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Les services de l'Etat et de la Région (DRAC...).
- Les institutionnels du tourisme.
- Les associations professionnelles de guides.
- Les fédérations, associations et fondations à vocations culturelles et patrimoniales.
- Les musées.
- Les sites culturels.
- Les agences de voyages, réceptifs et autocaristes.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le décret du 1er août 2011 remplace les quatre professions existantes qui assuraient précédemment la conduite des visites commentées dans les musées et monuments :

- Guide Interprète Régional,
- Guide Interprète National,
- Guide Conférencier des Villes et Pays d'Art et d'Histoire,
- Conférencier National,

par une seule appellation : celle de « Guide-Conférencier ». Cette Licence Professionnelle vise donc à pouvoir accéder à ses professions en respectant la nouvelle réglementation en vigueur.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Décret n° 2011-930 du 1er août 2011 relatif aux personnes qualifiées pour la conduite de visites commentées dans les musées et monuments historiques.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 721 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X60 — Agents et hôtesses d'accompagnement · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) U0X81 — Interprètes · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 859
Jugés difficiles à recruter	34 %
Emplois saisonniers	77 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X60 — Agents et hôtesses d'accompagnement J6X90 — Cadres des transports et du tourisme U0X81 — Interprètes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) et un représentant des entreprises d'accueil.

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Pour partie du diplôme jury VA

Jury VES

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury VAE

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site de l'Université de Strasbourg : <http://www.unistra.fr>

Site de la composante : <http://histoire.unistra.fr>

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24793/>